

Favey et Grognuz

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rois de la terre voulurent qu'on fit des vœux en faveur de ceux qui éternuaient.

Les idées ont bien changé depuis. L'éternuement est considéré aujourd'hui comme un signe de retour à la vie; le vulgaire prétend qu'on met à la porte de l'hôpital celui qui éternue trois fois.

Les Siamois n'ont pas sur l'éternuement les mêmes idées que les Juifs. Il y a en enfer, disent-ils, des juges qui écrivent sur le grand livre tous les péchés des hommes. Le chef de ces juges est continuellement occupé à parcourir ce recueil, et les malheureux mortels dont il lit l'article ne manquent jamais d'éternuer au même instant. On comprend combien il est alors utile de souhaiter l'assistance divine à ceux qui éternuent.

Aujourd'hui, l'expression *Dieu vous bénisse!* est plus une formule de politesse qu'un souhait. Depuis l'origine de cette expression, des siècles se sont écoulés, des rhumes de cerveau se sont multipliés à l'infini et l'usage a subsisté. Soyez bon ou méchant, honnête ou fripon, croyant ou non, peu importe, si vous éternuez on vous dit: *Dieu vous bénisse!*

Cependant, selon M. Charles Rozan, cette formule et son équivalent: *A vos souhaits!* ne jouissent plus de la faveur des salons, et si aujourd'hui l'on conseille à une jeune fille de prendre un mari, on ne lui dit plus comme la suivante de Cécile, dans *Sganarelle*:

Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un: Dieu vous soit en aide! alors qu'on éternue.

GARDE-ROBE DE CÉLIBATAIRE

UN célibataire vivait avec sa sœur, qui lui soignait sa garde-robe.

La sœur se maria. C'était son droit.

La garde-robe du pauvre frère, resté seul, fut bientôt en complète déroute. Chaque semaine, l'abandonné, qui n'aimait pas à s'occuper des menus détails, achetait une nouvelle chemise au gré de son caprice du moment.

Ayant dû s'éloigner du pays pour un mois, il chargea sa propriétaire de donner tout son linge à laver durant son absence.

Lorsqu'il revint, la propriétaire, en lui remettant son linge, lui fait:

— Mais, monsieur, avez-vous compté vos chemises?

— Ma foi non, jamais!

— Pensez qu'il y en a cent cinquante-huit! Cent cinquante-huit! donc pour changer chaque semaine pendant plus de trois ans sans avoir à faire laver. Et dire qu'il n'y en a pas deux de pareilles!

EN PLACE POUR LA GAVOTTE!

Ce matin, place St-François, un petit orchestre des rues jouait une gavotte. Oh! mais quelle gavotte; toute de grâce et d'attraits, souriante, murmurante, caressante. Alors, comme si le voile de brouillard s'était déchiré soudain, une vision charmante m'apparut.

Je vis les belles dames de jadis, aux épaules frémissantes sous les feux vacillants des chandeliers, aux corsages délicieusement imprudents, aux longues robes de soie chotoyantes et dont le flou-flou discret accompagnait la douce harmonie des violons et de l'épinette.

Je vis les beaux messieurs d'antan, aux habits de soie ou de velours brodés, aux jabots et manchettes de dentelles, aux bas de soie si flatteurs, au mollet, aux souliers à boucle éteincelante; je les vis, l'épée au côté et, à la main, le chapeau à large bord, dont la plume souple et docile, soulignait les révérences et ponctuait la cadence.

Et je pensais: mais pourquoi donc ne remettre pas en honneur ces danses de nos ancêtres, danses si propices à la grâce et si accueillantes à la causerie? Ceci, bien entendu, sans aucune

hostilité à l'égard des danses en faveur et même des nouvelles, auxquelles l'imagination ou la fantaisie des professeurs de callisthénie pourrait donner le jour.

Vous allez objecter que la gavotte, le menuet, la pavane, ne riment plus à nos vêtements modernes, presque toujours sans élégance, souvent même très laids. Et vous direz encore que pour ces danses il faut avoir des mollets. Oh! sans doute, pas des mollets de fer ou d'acier, c'est plutôt pour les danses d'aujourd'hui que cela est de rigueur, mais des mollets cambrés et bien moulés.

Pour le costume, soit. Une gavotte, un menuet, en habit frac noir, triste et raide, en culotte tuyau de poêle, ce n'est pas tout à fait cela. Eh! qui sait, la résurrection de ces gracieuses danses amènerait peut-être un heureux changement du costume? N'y eût-il que cet avantage, ça vaudrait la peine d'essayer.

Quant aux mollets, eh bien? Ne dirait-on pas, à vous entendre, que le moule en est brisé? Il n'en est rien, rassurez-vous. Le sport — c'est l'un de ses mérites — a redonné crédit à la culotte courte et avec elle au mollet. Il y en a encore. Et croyez bien qu'ils ne feraient pas plus mal dans le léger bas de soie, aux couleurs tendres, que dans l'épais bas de laine bariolé qu'arborescent les sportsmen?

Et puis, le retour de ces vieilles danses serait comme un frein à l'allure échevelée des valseurs d'aujourd'hui. On ne danse plus: on saute, on court, on tournoie, on se heurte, on se pousse, on se bouscule. Plus de grâce, plus d'élégance, plus d'égards, plus de douce causerie, scandée par les accords de l'orchestre. C'est le tourbillon, le cyclone! Gare devant!

Voyez plutôt dame et monsieur après une danse. Ils semblent revenir moins d'un plaisir que d'une corvée. Ou bien, brisés, affalés dans des fauteuils ou sur un canapé, ils s'éventuent fiévreusement, elle de son éventail, lui de son mouchoir; ou bien ils se précipitent à la fenêtre, assoiffés d'air et de fraîcheur, tel un asthmatique aux abois. Elle, répare promptement, à force d'épingles, les dégâts causés à sa robe par le talon brutal d'un maladroit danseur. Lui, cherche en vain à redonner quelque tenue à son faux-col, vaincu, anéanti par la transpiration. Ce sont des ouf! des ah! des fûûû! fûûû! bref, des soupirs à n'en pas finir!

Nous sommes au siècle de la vitesse.

Une cure. — C'était dans un bal de pensionnat. — On sait que nos maîtresses de pensionnats offrent de temps en temps des bals à leurs petites pensionnaires.

Comme cavaliers, des étudiants, en grand nombre et de toutes couleurs, quelques fils de fournisseurs « clics » et quelques rares représentants de pensionnats du sexe fort.

La maîtresse de maison suivait depuis le commencement de la soirée un jeune homme qui ne manquait pas une danse. Elle s'approche de lui:

— Eh bien, monsieur — naturellement, elle ignorait son nom — vous vous en donnez bien; je suis heureuse de voir que vous vous amusez.

— Oh! moi, je m'amuse pas du tout.

— Comment donc? Mais vous ne manquez pas une danse.

— Oh yes, mais c'était pour transpirer. Le médecin y m'avait ordonné de transpirer beaucoup pour le rhumatisme.

Dans les vignes. — David Niolu à sa femme:

— Où as-tu fourré ce caïennet que j'ai gagné hier au tir de l'abbaye? Je ne le vois pas dans les boîtions.

— Mais c'est une oie que tu m'as rapportée, tu as bien petite mémoire.

— Une oie!... Je comprends maintenant pourquoi cette poison de bête voulait toujours s'envoler...

Favey et Grognoz. — Il n'est pas de jour où ne nous arrive quelque lettre ou carte nous demandant la brochure: « Favey et Grognoz », par L. Monnet.

Cet amusant récit (illustrations de E. Deverin) parut pour la première fois en 1879, sous le titre *Favey et Grognoz, ou deux paysans vaudois à l'exposition universelle de 1878, à Paris*. Il eut un très vif succès. Quatre éditions en furent rapidement écoulées. Les dernières éditions, outre le voyage à Paris, contenaient la relation d'une course de nos deux compatriotes à Fribourg et à Berne, pendant le Tir fédéral.

En 1890, L. Monnet publia un nouveau récit intitulé: *Favey, Grognoz et l'Asseuseur à la Fête des Vignerons et à l'Exposition universelle de 1889* (illustrations de Ralph). Il retrouva la faveur des publications précédentes et, comme elles, eut plusieurs éditions, épuisées presque à leur sortie de presse.

Après un tel nombre d'éditions, il ne nous paraissait ni opportun ni prudent de rééditer ces récits, tout grand qu'ait été leur succès. La constance et le nombre toujours croissant des demandes nous fait changer d'avis. Quand donc le nombre des souscriptions sera suffisant pour assurer les frais d'une nouvelle édition, nous la publierons.

On peut adresser les demandes au Bureau du Conteur vaudois, ou à M. S. Henchoz, éditeur, Lausanne.

ONNA TRISTA BUIA

Ai-vo zau zu cognu « la Cagne »? Se oï, n'ei pas falta de vo zein dire long sù son conto. Se na, eh bin, tant mî por vo. Mâ vo ne sidé petitré pas commein lè zau zu mô.

« La Cagne » étai on grand diablo dé terpropé qu'avai lè coûté d'onna grantiao épouairanta et se l'avai on avale-royaume compiaisein, pè contre n'amâvé pas l'idié, pas pi po se lavâ, craïo que l'è po cein qu'on lei desavé « La Cagne ».

Po schmarotzi onna gotta dé crique, dé piquette au bin enco dé l'esprit dé vin qu'on bourlè, l'étai on tot fô; l'avai lou corniolon drobliâ aô tôt fein.

Ne sé, dein stu dieu mondo commein l'a fê, mâ adé este que l'a trova choqua a sé zerpions et quand même l'avai on pou pllie dé la quarantana ne s'est-te pas mariolâ avoué la Rôse à Fifioule qu'on l'ai desai « la Grebeteche ».

D'a premi cein n'allave pas si tant mau, la Cagne travaillive on boquenet, s'étai lava toté lè semanna on iadzo rappâ ai draps dé laô lhi, né se soulavé pâ pi et la Grebeteche lei appertave à pou pri ti lè dzo sé dizaôrthés à son marindou quand ye focheravé aô bin que racliavé à la vègné, cà yé aoblîa de vo deré que l'iré on petit vègnolan.

Adon ein apri, quand la zu einverons on an di ménadzo, lo naturet, commein lou dit, a reprai lou dessus, et commein l'avai quauqué pècs dein sa qualtzetta sé mé a ein preindré dé elliu torniolé, tant quâ regodessî pè l'photo. Ma fâ ne l'ei fasâf pas bio, la Grebeteche l'a catzi la « puça dé gilet » dans son casaveinkâ, et la pouro Cagne a dâ beiré dé l'idié.

Ci commerce ne pouavé pua martzi dinsé po la Cagne et l'a coumeinci à fère la guierra à l'hoté. Ma va-tau diablo, lè la Grebeteche qu'a zu lou dessus.

Du sti coup la Cagne a étâ fotia.

On iadzo que sa fenna fazai la buî la Cagne avait étâ d'obedzi de colâ onna né, vo sidé praô, pro féré d'aô fû po tzauda lou linsu, et lou vèsâ dessus lou buïon. Dé vé la mi-né, l'iré destra trista, rein à fîfa, et adî pouesî dé l'idié cein ne lei allavé pâ, et l'è preind l'einvia dé sé ganguelhi; ye preind onna cordetta, sé la passa au coû et atatzte l'autro bet aô baton dâo buïon, pu fâ asseimblîan dé sé chetâ. L'è est bô et bin restâ... et terivé onna langua asse granta que elliaque à la Grebeteche. Quand l'est arrevafé lou matin po veiré se to allavé bein ye traôvé ma Cagne dein cé étâ et lei fâ:

— Vouaité-vâ mon gaillâ, se n'a pas mî aimâ sé peindre que de colâ la buia!

Et l'a du reinvoyé lè fenné qu'étant veniâté po lavâ.

LUG A DZAQUË.